

CONTRATS DE VILLE

CAS DE LA VILLE DE KANKAN

REPUBLIQUE DE GUINNEE

PRESENTATION DES CONTRATS DE VILLE

Les contrats de ville s'inscrivent dans le cadre des efforts de décentralisation consentis par la République de Guinée à travers le troisième Projet Urbain (PDU 3), au profit des villes de l'intérieur. Il est exécuté avec l'appui de la Banque Mondiale et mis en œuvre par l'Unité du Projet PDU 3 sous l'autorité du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH). Le contrat de ville est signé par le Maire et le Préfet et validé par le Chef de Département du MUH. C'est une opération test destinée à favoriser la mise en place de projets futurs au niveau de la Commune.

COMPOSITION DES CONTRATS DE VILLE

- Le Programme d'investissements prioritaires (PIP)
- Le Programme d'appui Communal (PAC)
- Les mesures d'accompagnement

PORTEE DES CONTRATS DE VILLE

- Identification des actions prioritaires à financer par le PDU₃ sur budget alloué à la Commune: travaux, fournitures, services de consultants;
- Précision des conditions d'exécution et de financement de ces actions;
- Précision des engagements réciproques Commune/Etat dans la mise en œuvre et le financement du programme d'intervention.

PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE

AUDIT URBAIN

- Déterminer les carences de la ville en matière d'infrastructures et d'équipements communautaires;
- Recenser les besoins exprimés par les populations en tenant compte des atouts, des contraintes physiques de la ville et des perspectives d'évolution spatiale.

PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE (SUITE)

AUDIT FINANCIER

- Déterminer les capacités financières de la Commune à payer sa contrepartie
- Déterminer les capacité de la Commune à financer un programme d'entretien du patrimoine communal

PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE (SUITE)

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

Déterminer les mesures de redressement à prendre en charge par la Commune.

Ces audits sont menés par un consultant guinéen ou un bureau d'études étranger.



CONTRAT DE VILLE DE KANKAN

PRINCIPALES ETAPES DES ETUDES

- Lancement des études
- Réunion avec le Conseil communal, les chefs de quartiers, les associations de l'administration de Kankan
- Restitution du mémorandum
- Restitution du rapport provisoire
- Rapport final des audits : services financiers, receveur, section impôts, administration des marchés publics, services techniques
- Validation du PIP auprès de la Commune
- Réalisation des avant projets sommaires (APS)
- Réalisation des dossiers d'appel d'offres (DAO) et revue du projet de contrat de ville
- Signature du contrat de ville

CONTRAT DE VILLE DE KANKAN (SUITE)

MONTANT DU PROJET

1 261 000 000 GNF

FINANCEMENT

- IDA : 1 172 730 000 soit 93%
- ETAT GUINEEN : 50 440 000 soit 4%
- COMMUNE DE KANKAN : 37 830 000 soit 3 %

REALISATIONS DU CONTRAT DE VILLE

A) PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

- Bitumage de voies
- Construction d'équipements publics
- Ouvrages de drainage

B) PROGRAMME D'APPUI COMMUNAL

- Equipements informatiques
- Mobilier de bureau
- Formation en informatique

C) MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Renforcement des capacités des services



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**